

Chère Madame, cher Monsieur,

En cette fin d'année 2016, nous avons le plaisir de vous transmettre cette cinquième lettre d'information sur la réalisation du quartier des Fiches Nord. Elle marque un tournant dans ce projet en raison de l'arrivée de nombreux nouveaux habitants dans les 400 logements qui sont mis sur le marché et dont la plupart ont été loués ou achetés en quelques mois.

Vous y trouverez quelques informations sur le quartier et le chantier, un message de Madame Natacha Litzistorf, Directrice du logement, de l'environnement et de l'architecture en charge de la réalisation de ce quartier en collaboration avec les six investisseurs publics et privés, une contribution de Monsieur Bernard Bressenel, Président de la Société de développement de La Sallaz-Vennes et, finalement, la présentation du très important lot 11 du quartier comprenant la construction de neuf bâtiments pour 185 logements.

Bonne lecture!

La newsletter est une publication périodique. Elle est distribuée à tous les riverains et professionnels concernés par l'évolution du chantier. Elle est également disponible sous [www.lausanne.ch](http://www.lausanne.ch)

Pour tous renseignements complémentaires ou en cas d'un problème particulier, n'hésitez pas à contacter le coordinateur local, M. Robert Bruchez, dont les coordonnées sont mentionnées ci-dessous.

Batitec SA  
Robert Bruchez  
Tél: 079 210 71 90



### Quelques informations sur le quartier et le chantier

La mise sur le marché d'environ 400 nouveaux logements qui, en grande partie, ont trouvé preneur en quelques mois, modifie la vie du quartier et des chantiers en cours.

Une planification des déménagements, coordonnée entre les lots de construction, a été mise en place pour permettre aux nouveaux locataires et propriétaires de prendre possession de leurs logements dans de bonnes conditions.

L'avancement des travaux a permis de lever certaines mesures de sécurité afin d'ouvrir l'accès Sud du quartier au public.

Le lot 6 de la Fondation lausannoise pour la construction de logements (FLCL), comprenant la construction de deux bâtiments, est en plein chantier. Par contre, l'ouverture du chantier du lot 11 est décalée au début de l'année 2017 à l'exception de quelques travaux préparatoires.

Il y a lieu également de signaler, même si ce bâtiment ne fait pas partie du périmètre du quartier des Fiches Nord, que les travaux du centre de vie enfantine dans le petit collège de Vennes se termineront en cette fin d'année 2016, ce qui permettra l'ouverture de la garderie dans le même temps.



*Natacha Litzistorf  
Conseillère  
municipale  
Directrice du  
logement, de  
l'environnement  
et de l'architecture*

D'ici deux à trois ans, ce sont près de 670 logements qui auront été réalisés dans le quartier des Fiches Nord. A l'exception du lot 4 de la Vaudoise Assurances, tous les permis de construire ont été délivrés par la Municipalité de Lausanne.

Ce projet ambitieux et de longue haleine prend forme au fil des constructions et sera ponctué par la réalisation du collège des Fiches, dont l'ouverture est prévue en 2019.

En tant que Directrice du logement, de l'environnement et de l'architecture mais aussi en qualité de Présidente de la Société Immobilière Lausannoise pour le Logement SA (SILL), c'est avec

beaucoup de plaisir que je participe à la réalisation de ce quartier - favorisant la mobilité douce et les jardins potagers de proximité - et qui se trouve à quelques minutes seulement de l'arrêt «Fourmi» du m2, ainsi que de la place de la Sallaz et de ses commerces.

La charte urbanistique mise en place en 2013 pour le quartier a permis de privilégier la qualité des espaces extérieurs et la biodiversité des aménagements verts. Cet outil utilisé pour la première fois à Lausanne a permis de réaliser un quartier de qualité et cette expérience sera assurément utile à la mise en œuvre de prochains projets de quartier à Lausanne.

Le projet des Fiches Nord est aussi un modèle de mixité sociale et générationnelle. Ainsi, à titre d'exemple, le nouveau bâtiment au chemin de Bérée 14a est une construction adaptée aux seniors et aux personnes à mobilité réduite, dont la mise en location des appartements est réalisée en collaboration avec le CMS, Pro

Senectute et Pro Infirmis afin d'assurer la réussite de ce projet jusqu'à sa phase d'exploitation.

Avec 400 logements déjà occupés, il est nécessaire de mettre en place progressivement différentes mesures d'accompagnement et d'animation afin de favoriser la vie de quartier et, ceci, malgré l'existence, durant encore deux à trois ans, de chantiers de construction.

Enfin, je tiens à remercier chaleureusement toutes les personnes qui contribuent, jour après jour, à la réussite du développement de ce quartier par un état d'esprit constructif et collaboratif et me réjouis de travailler encore à l'avenir avec l'ensemble des acteurs de ce magnifique projet.

## **Lots:** propriétaires

### **LOT N° 1**

Commune de Lausanne  
Nouvelle école primaire:  
ouverture envisagée – 2019

### **LOT N° 2**

Etablissement Cantonal d'Assurances (ECA)  
38 logements  
2'976 m<sup>2</sup> de locaux commerciaux

### **LOT N° 3**

Fonds de Prévoyance de CA Indosuez  
(Switzerland) SA  
38 logements  
174 m<sup>2</sup> de locaux administratifs

### **LOTS N° 4 / 5**

Vaudoise Assurances  
Lot 4: 06.2017 – 02.2019  
83 logements  
Lot 5: 56 logements  
32 m<sup>2</sup> de locaux divers

### **LOT N° 6**

Fondation Lausannoise pour la  
construction de logements (FLCL)  
03.2016 – 12.2017  
24 logements / 26 m<sup>2</sup> de locaux divers

### **LOT N° 7**

Caisse de Pension du Personnel Communal  
(CPCL)  
133 logements  
61 m<sup>2</sup> de bureaux avec dépôts

### **LOTS N° 8 / 9 / 11**

Société Immobilière Lausannoise pour le  
Logement SA (SILL)  
Lots 8/9: 99 logements en location  
32 logements en PPE  
Lot 11: 11.2016 – 10.2019  
185 logements,  
1 crèche de 44 places



Les dates ont été réactualisées en fonction des démarches administratives de demandes d'autorisation de construire et du déroulement des travaux



Madame, Monsieur,

Permettez-nous, tout d'abord de vous souhaiter la bienvenue dans notre quartier.

Vous avez certainement entendu parler de la Société de développement de La Sallaz-Vennes de par l'une ou l'autre de ses actions. Nous sommes sûrs que l'avenir de votre quartier vous tient à cœur! C'est pourquoi, nous vous proposons de nous rejoindre comme membre de cette association.

La société a pour but de défendre les intérêts généraux, notamment urbanistiques, culturels et esthétiques du quartier de La Sallaz-Vennes dont le territoire s'étend de la limite d'Epalinges à l'hôpital cantonal et de Valmont à la Chocolatière. Cette association sans but lucratif, s'occupe d'une manière générale de tout ce qui intéresse le quartier, notamment en matière de circulation et de transports en commun. Elle tend à sauvegarder le patrimoine du quartier et a été fortement impliqué dans la réalisation des profondes transformations de la place de La Sallaz.

Un forum-café réunit (sans obligation) une fois par mois, les membres pour actualiser les informations sur le quartier et écouter les doléances des habitants. La cotisation annuelle est de Fr. 30.– et vous permet de recevoir les actualités du quartier sous forme du journal «Le Relais» trimestriel, véritable bulletin d'information sur la vie du quartier.

La Société de développement de La Sallaz-Vennes a été fondée le 23 octobre 1895. A ce moment-là La Sallaz est un hameau isolé, entre Flon et Vuachère. Les premières assemblées de la Société sont consacrées aux «ruclons» qui font l'objet de la première pétition du quartier. Les moyens de transport sont aussi déjà une préoccupation: un tram arrive enfin à La Sallaz en 1902, démonté dès 1962, il est remplacé par des trolleybus.

La société fait partie de l'Union des Sociétés de Développement de Lausanne qui réunit les quatorze sociétés de développement de Lausanne.

Nous attendons votre adhésion avec plaisir, selon demande ci-dessous.

Inscrivez-vous pour recevoir le journal et que votre opinion soit relayée auprès des autorités communales.

Bernard Bressenel, Président



---

### **Demande d'adhésion**

Nom: ..... Prénom: .....

Adresse: .....

NPA: ..... Ville: .....

Cotisation de 30.– frs/an à verser sur le compte de chèques postaux: 10-4673-9. D'avance merci de nous soutenir.

Société de Développement de la Sallaz – Vennes – Case postale 295 - 1000 Lausanne 10- CCP 10-4673-9

E-mail: [sdsv@usdl.ch](mailto:sdsv@usdl.ch) – Site internet: [www.usdl.ch/sdsv](http://www.usdl.ch/sdsv)

## Lot N° 11

SILL Société Immobilière Lausannoise  
pour le Logement SA

Dates de réalisation: 2016 – 2019



## Architectes

Ferrari Architectes

Lausanne

### Informations pratiques:

- 88 logements subventionnés
- 53 logements à loyer contrôlé
- 15 logements à loyer contrôlé accueillant 53 étudiants
- 29 logements en marché libre



© Ferrari Architectes

D'ici à 2019, 185 nouveaux logements verront le jour à l'est du quartier. Ce projet va marquer la réalisation de la dernière étape du quartier des Fiches Nord. Le lauréat du concours en procédure ouverte est le bureau Ferrari Architectes à Lausanne. Il assurera les prestations d'architecte et de direction des travaux dont l'ouverture du chantier est prévue au deuxième semestre 2016.

C'est le projet intitulé Maiougi qui est sorti gagnant du concours ouvert (SIA 142), lancé en mai 2013 par la Société immobilière lausannoise pour le logement (SILL), maître d'ouvrage sur cette parcelle. Le projet a séduit le jury par sa cohérence générale respectant les différents programmes demandés, la typologie des logements et la qualité des espaces extérieurs contribuant à la création d'un fort lien social.

Le programme se compose de 185 logements garantissant une parfaite mixité sociale au sein du quartier. Il est en effet prévu de réaliser des logements subventionnés, à loyer contrôlé, en marché libre ainsi qu'estudiantins. S'ajoutent encore une crèche de 44 places, des surfaces administratives et un parking souterrain de 114 places. La surface brute de plancher est de 21'441 m<sup>2</sup> et la surface utile de plancher est de 16'283 m<sup>2</sup>. Exemple sur le plan écologique, il respecte les ambitions de la «Société à 2000 Watts» ainsi que les objectifs d'efficacité économique. Le projet respecte les exigences constructives et critères de certification Minergie-P Eco.



© Ferrari Architectes